



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 29/06/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 28 juin 2010
D - 20100331

Aujourd'hui Lundi 28 juin Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI (présente à partir de 17h 55), Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Dominique DUCASSOU, M. Jean Marc GAUZERE, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Paola PLANTIER, Mme Béatrice DESAIGUES,

Subventions Jeunesse. Réajustement des budgets d'activités d'Accueils de Loisirs de l'année 2009. Autorisation. Décision.

Mme Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par la délibération en date du 22 décembre 2008, n° D.20080665, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des conventions annuelles de partenariat avec les associations qui agissent en faveur de la Jeunesse.

Par délibérations en date du 22 Juin 2009, n° D.20090320 et du 23 Novembre 2009, n° D.20090609, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des avenants à ces mêmes conventions de partenariat.

Ces conventions définissaient nos objectifs pour 2009 et les aides financières qui y étaient associées, et ce, à titre prévisionnel.

Cependant, suite à l'étude des bilans d'activités 2009, il s'avère que des crédits affectés à certaines associations n'ont pas été consommés.

En effet, et s'agissant des centres d'accueil de loisirs, les budgets associatifs prenaient certes en compte, l'augmentation du nombre de jours de vacances scolaires mais sans connaître les besoins à venir des familles.

La mise en place par les associations du système de réservations préalables, conjugué au suivi des indicateurs de fréquentation par les services de la Ville, ont permis de rendre plus efficiente la réponse apportée et ainsi de réaliser des économies d'échelle.

En ce qui concerne les accueils périscolaires, les ajustements à la réalité du nombre d'enfants accueillis et la recherche permanente d'une gestion plus rationnelle ont également généré de sensibles économies.

L'ensemble de ces réajustements négatifs, d'un montant global de **201 767,45 €** est détaillé ci-dessous :

Associations	Centres d'Accueil de Loisirs	Accueils Péricolaires	Interclasses	TOTAL
Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux		- 13 776,26	- 9 961,28	- 23 737,54
Stade Bordelais	- 6 421,54			- 6 421,54
Union Saint Jean	- 25 632,00		- 1 630,00	- 27 262,00
Avant-garde Jeanne d'Arc de Bordeaux Caudéran	- 40 352,70	- 3 889,60		- 44 242,30
Amicale Laïque David Johnston	- 19 805,89		- 3 929,60	- 23 735,49
Club Pyrénées Aquitaine	- 29 806,21		- 970,00	- 30 776,21
Union Saint Bruno		- 201,00	- 1 586,34	- 1 787,34
Union Sportive des Chartrons	- 9 141,13	- 3 671,52		- 12 812,65
Centre Social Bordeaux Nord	- 4 582,56			- 4 582,56
Jeunes Saint Augustin		- 4 299,72		- 4 299,72
Amicale Laïque Dupaty	- 4354,70	- 207,50		- 4 562,20
Sporting Chantecler Bordeaux Nord le Lac	- 11 800,00	- 4 710,00	- 1 037,90	- 17 547,90
TOTAL	- 151 896,73	- 30 755,60	- 19 115,12	- 201 767,45

C'est pourquoi, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- décider ces nouvelles répartitions budgétaires sur le budget Jeunesse – Fonction 421 – Compte 6574.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 juin 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Brigitte COLLET
Adjoint au Maire